

Image not found or type unknown



assurance vie et clause notariée

Par **Mounie**, le **21/12/2012** à **14:16**

Bonjour,

Lors d'une entrevue avec mon mari chez le nouveau directeur de banque, il a parlé d'une clause notariée faite en 2006 sur un contrat d'assurance vie (précisant que cela entraînait les memes conséquences sur tous les contrats d'assurance vie souscrit .. Nous nous sommes mariés depuis en 2008 sous le régime de la communauté universelle et mon mari (assez évasif sur le sujet) me dit ne pas avoir vu de notaire et que de toute façon notre mariage sous le régime sus cité rend cette soi disant clause caduque ?? qu'en pensez vous ??